

Mais Xénophon, dans son Histoire grecque, qu'il écrivit environ cent ans après Hérodote, attribue constamment la bonne et la mauvaise fortune à la colère des dieux, fondée sur les vertus et les vices des humains. Il reconnaît, à la vérité, qu'il est dans les natures divines d'abaisser les puissants et de relever les faibles (1), mais il ne parle point de l'envie des dieux, et l'on doit simplement conclure de ses paroles que Xénophon savait, il y a plus de vingt siècles, ce que nous savons comme lui, que l'injustice et la puissance se tiennent de près. Lorsque Tissapherne déclare, au mépris des traités, la guerre aux Spartiates, Xénophon nous montre Agésilas se félicitant de cet événement. Tissapherne, dit-il, a rendu les dieux ses ennemis, et sa trahison les attache indissolublement au parti des Grecs (2). Lorsque, dans l'expédition des dix mille, les Perses font emprisonner Cléarque, Xénophon promet la victoire à ses compatriotes parce que la justice est de leur côté (3). Cette doctrine

(1) Hist. grecque, liv. V.

(2) XÉN. Hist. gr. III, 4, § 11.

(3) XÉN. Retr. des dix mille, III, 1; § 14.

est développée bien plus clairement encore dans le récit de la conspiration qui délivra Thèbes de la tyrannie lacédémonienne. Après avoir raconté le succès de cette conspiration, tramée par les exilés thébains, les Spartiates, dit-il, furent punis par ceux-là seuls envers lesquels ils avaient été injustes. Jusqu'alors, aucune force mortelle ne les avait pu vaincre. Les dieux renversèrent leur empire, sans employer d'autres mains que celles des bannis, pour donner une preuve mémorable de leur puissance et de leur équité. Nous pourrions, continue-t-il, rapporter beaucoup d'exemples semblables, tant chez les Grecs que chez les barbares. On y verrait que les dieux ne négligent jamais de frapper ceux qui exécutent ou qui projettent des crimes (1). Si l'opinion que les dieux étaient les protecteurs de la morale n'eût pas été l'opinion reçue, Xénophon ne l'aurait pas professée, car il était de tous les hommes le plus soumis aux dogmes comme aux pratiques de la religion de son pays. Nous démontrerons ailleurs cette vérité, quand nous le considérerons comme philosophe.

(1) XÉN. Hist. gr. V, 4, § 1.

L'introduction de la morale dans la religion place tous les faits sous un nouveau jour ; car les faits sont entre les mains des historiens, et reçoivent leur empreinte. Les écrivains postérieurs à Hérodote assignent des causes morales aux événements auxquels il n'avait assigné aucune cause. En parlant de la destruction de Sybaris par les Crotoniates, il dit simplement que ces derniers prirent cette ville (1). Héraclide de Pont, disciple de Platon et d'Aristote, prétend que les Sybarites, ayant massacré des suppliants, attirèrent sur eux la colère céleste (2). Hérodote n'aperçoit dans la mort tragique de Polycrate, qu'un effet de l'envie des dieux. Amasis, nous dit-il, apprenant que le tyran de Samos avait retrouvé son anneau, rompit avec lui tout commerce, prévoyant qu'une félicité si complète attirerait infailliblement le courroux des immortels, toujours ennemis des prospérités humaines (3). Diodore, écrivant à une autre époque de la religion, attribue au roi d'Égypte un motif plus moral

(1) HÉROD. V, 44.

(2) ATHEN. Deipnos. XII, ch. 4.

(3) HÉROD. III, 40-43-125.

et plus honorable. Amasis, selon lui, n'ignorait pas qu'un prince qui gouverne injustement, ne peut éviter la punition destinée par le ciel à la tyrannie (1). Ainsi, dans ce passage de Diodore qui, du reste, n'est point conséquent dans ses opinions religieuses, parce que, de son temps, la religion était déjà fort ébranlée, dans ce passage de Diodore, disons-nous, les dieux sont équitables ; dans Hérodote, ils ne sont que jaloux (2).

(1) DIOD. I, 95.

(2) Philippe de Macédoine et Antiochus, roi de Syrie, dit ailleurs DIODORE, ayant entrepris des guerres injustes, et commis plusieurs sacrilèges et autres actions barbares, la colère des dieux s'étendit sur leurs états. Au contraire, les Romains n'ayant entrepris dès-lors et depuis que des guerres justes, et ayant été toujours fidèles à leurs serments et à leurs traités, ce n'est pas sans cause que les dieux ont toujours paru favoriser leurs projets et leurs entreprises. DIOD. Fragm. XXVI. Ceci est assurément une flatterie pour les Romains, car nul peuple ne fut plus injuste dans ses guerres : mais cette flatterie repose sur les idées reçues, et cela nous suffit.